

Commune de

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 24

présents : 18

votants : 21

Date de convocation :

30 juin 2017

L'an **deux mille dix-sept** et le **dix juillet** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de BLANCHARD Nicolas, Maire de VAL DE CHAISE.

Présents : M. GAGNERON Ulrich, M. MERMIER Gérard, Mme KOURTCHEVSKY Joëlle, Mme SCHINDLER Rosemonde, M. CARRIER Marc, Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne, Adjoint ;
M. MERMIER François, M. CHAPPELET Patrick, M. JOSSERAND Jean-Paul, M. LOSSERAND Hervé, M. LADET Christian, Mme LE POCHER Alexia, M. JACQUEMOND Norbert, Mme MONGELLAZ Michelle, M. SAUVAGE Jean-Luc, M. SCHERMA Alexandre, M. ROSAY Jean-Jacques, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. DANTON Alain (ayant donné pouvoir à M. MERMIER Gérard),
M. DUCRUET Alain (ayant donné pouvoir à M. LOSSERAND Hervé),
M. SOCQUET Pascal (ayant donné pouvoir à Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne).

Absents : M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre - M. TELLE Philippe

Mme MONGELLAZ Michelle est désignée **Secrétaire de séance**.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

- **SE PRONONCE CONTRE** l'intégration de Val de Chaise au projet de fusion des communes de FAVERGES-SEYTHENEX et DOUSSARD. (17 voix CONTRE - 4 abstentions).
- **ADOpte** les modifications statutaires de la CCSLA, suite à la délibération du Conseil Communautaire du 7 juin 2017.
- **ADOpte** l'instauration de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1^{er} janvier 2018, suite à la délibération du Conseil Communautaire du 7 juin 2017 (19 voix POUR - 2 Abstentions).
- **PREND ACTE** de la réorganisation des délégations de fonctions aux 4^{ème} et 7^{ème} adjoint (Mme SCHINDLER Rosemonde à la Prévention des Risques et Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne aux Finances et auprès des Ecoles).
- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération n° 2017-01-03 relative à l'acquisition par anticipation de la parcelle B 2774 pour une surface de 527 M2.
- **ACCePTE** l'avenant de travaux complémentaires sur le réservoir d'Ombre pour 13 805.00 € HT.
- **DECIDE DE NE PAS ACCORDER** la subvention exceptionnelle demandée par l'association « les amis du Thermesay » à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, compte tenu du caractère privatif de cet événement. (4 POUR - 10 CONTRE - 7 ABSTENTIONS)

- **APPROUVE** le bail de pêche présenté par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques dans le but d'exercer le droit de pêche dans les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur sur la commune de Val de Chaise.
- **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes avec 10 autres communes pour la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéo protection.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette décision.
- **DONNE TOUT POUVOIR** à M. le Maire de MENTHON ST BERNARD pour assurer ses missions et notamment établir les dossiers de demande de subventions relatives à ce dossier.
- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 sur parcelles 01 et 02 pour 58 m3.

Le 12 juillet 2017

Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.